

## COMMUNE DE BOUSSE

MEMBRES ELUS	17	ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
MEMBRES EN FONCTION	17	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
MEMBRES PRESENTS	9	
MEMBRES VOTANTS	10	

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

#### **SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2024**

Date de la convocation : 04/11/2024

Le vingt novembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Pierre KOWALCZYK, Président.

**PRESENTS** : MM. KOWALCZYK Pierre, PAULUS Roger, ROCK Jean-Baptiste, RIALLOT Gilles, BUCCI Joseph, BECKER Marcel  
MMES. REINHARDT Renée, CIPOLLETTA Magali, WEBER Monique

**ABSENTS EXCUSES** : MM. DARMIAN Serge, SIMON Fernand  
MMES. SANDROLINI Leitia, LEFORT Marie Anne

**ABSENTES NON EXCUSEES** : MMES. BECHEIKH Aïchouba, ERNST Sophie, ANDRE Carole, BAILLIART Francine

**PROCURATION DE** : Mme SANDROLINI Leitia pour Mme REINHARDT Renée

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme WEBER Monique

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **POINT 0 – INFORMATIONS**

- 0.a - Nomination du Secrétaire de séance
- 0.b - Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2024

##### **POINT 1 – FINANCES**

- 1.a – Aide alimentaire
- 1.b – Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement 2024
- 1.c – Bons offerts aux personnes handicapées de la commune pour 2024

##### **POINT 2 -AFFAIRES GENERALES**

- 2.a – Repas des seniors du 13 octobre 2024 : colis.
- 2.b – Vin d'honneur pour les Noces d'Or, de Diamant, de Palissandre et de Platine organisé le 28 novembre 2024

##### **POINT 3 – DIVERS**

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 18 heures.  
Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.

#### **0.a – INFORMATIONS : NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame WEBER Monique est nommée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

#### **0.b – INFORMATIONS : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2024**

Le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité et est entériné par signatures au registre des délibérations.

#### **1.a – FINANCES : AIDE ALIMENTAIRE**

##### **EN FAVEUR DE Mme BECK Delphine**

Madame BECK Delphine, 30 ans, vit seule depuis plusieurs années à BOUSSE, 15 rue des Jardins. Elle n'a pas d'enfant à charge. Elle est locataire d'un logement.

Madame BECK est bénéficiaire du RSA. En octobre 2024, elle a honoré toutes ses charges mensuelles et a apuré deux dettes. De ce fait, elle est en difficulté pour assumer son alimentation jusqu'au prochain paiement du RSA début novembre.

*Un bon alimentaire d'une valeur de 80 € lui a été attribué le 23 octobre 2024.*

#### **1.b – FINANCES : PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2024**

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale participe financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.).

Le forfait de contribution financière s'élève à 0,30 € par habitant.

Le Conseil d'Administration, après délibération, à l'unanimité, **DECIDE**,

- **D'ACCEPTER** de contribuer au financement du F.S.L. pour un montant de 0,30 € par habitant par an (évaluation en fonction du recensement de la population au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année), pendant trois ans (2024-2025-2026).
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention triennale à intervenir entre le Département de la Moselle et le Centre Communal d'Action Sociale de Bousse.

#### **1.c – FINANCES : BONS OFFERTS AUX PERSONNES HANDICAPEES DE LA COMMUNE POUR 2024**

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'offrir pour l'année 2024, un bon cadeau d'une valeur de 50 € à toutes les personnes handicapées de la commune, à savoir :

HOTTON Nicole, ALLAVENA Stéphane, BOUSSERT David, TAMANINI Manon, KLEIN Pascal et KORZEC Florian.

Ces bons seront valables au CENTRE EDOUARD LECLERC de HAUCONCOURT (Moselle).

### 2.a – AFFAIRES GENERALES : REPAS DES SENIORS DU 13 OCTOBRE 2024 – COLIS

36 couples et 55 personnes seules sont bénéficiaires du colis.

La commande a été faite chez LAZZARO Gaetano de BOUZONVILLE pour un montant de 32 € par colis pour les couples et 18 € par colis pour les personnes seules.

### 2.b – AFFAIRES GENERALES : VIN D'HONNEUR POUR LES NOCES D'OR, DE DIAMANT ET DE PALISSANDRE

Le vin d'honneur est prévu à la Salle des Fêtes le jeudi 28 novembre 2024 à 11 heures.

11 couples pour les Noces d'Or, 1 couple pour les Noces de Diamant et 2 couples pour les Noces de Palissandre seront présents.

Le rendez-vous pour la préparation de la salle est fixé à 9 heures 30.

Les fleurs ont été commandées aux Bouquets de K à BOUSSE et les paniers garnis aux Caves Saint Mathieu à GUENANGE. Un vase « Emaux de Longwy » sera offert aux couples de 50 ans de mariage.

### 3 – DIVERS

Madame BRIGNON Irène, domiciliée à BOUSSE, 8 rue de la Moselle, fêtera ses 100 ans le 23 février 2025. Elle est née le 23 février 1925 à NILVANGE.

La famille a loué la Salle des Fêtes pour cette occasion et a demandé la gratuité de la salle.

Le Conseil d'Administration a refusé à l'unanimité.

Séance levée à 18 heures 45 minutes.

Le Président,  
Pierre KOWALCZYK,



Le Secrétaire,  
Monique WEBER,